

Développement Humain, Handicap et Changement Social Human Development, Disability, and Social Change



***Clubhouse* connecté pour la population ayant des incapacités psychiques : pratiques numériques collaboratives, emplois de transition et communs de la connaissance**

Hadi Saba Ayon

Volume 25, numéro 1, septembre 2019

ACTES DU COLLOQUE - Pour une ville inclusive : innovations et partenariats
PROCEEDINGS OF THE COLLOQUIUM - For an Inclusive City:
Innovations and Partnership

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1085771ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1085771ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Réseau International sur le Processus de Production du Handicap

ISSN

1499-5549 (imprimé)

2562-6574 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saba Ayon, H. (2019). *Clubhouse* connecté pour la population ayant des incapacités psychiques : pratiques numériques collaboratives, emplois de transition et communs de la connaissance. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 25(1), 109–125. <https://doi.org/10.7202/1085771ar>

Résumé de l'article

Les troubles de la santé mentale touchent l'humain, un « Homme-trace » (Galinon-Mélénec, 2011), à la fois producteur et construit de traces, quel que soit son genre, son âge ou son niveau social. Le numérique, compris comme culture (Doueihi, 2013), modifie la construction de la sociabilité et l'espace que nous habitons. Il change le rapport aux mobilités dans la ville. Avec son avènement, on « trace sa route » (Vidal, 2015) en produisant des traces et des données qui changent instantanément un urbanisme en mouvement et en expansion continus. Appréhendant le handicap comme une variation du développement humain (Fougeyrollas, 2010), nous interrogeons la place du numérique dans la réalisation d'une pleine participation sociale de la population ayant des incapacités psychiques. Inspirée de l'interactionnisme et des travaux de l'École Française sur la Trace, notre recherche ethnométhodologique interroge les représentations sociales, la communication et les usages du numérique d'un groupe de personnes ayant des incapacités psychiques dans un habitat spécialisé au Havre au nord-ouest de la France. De plus, nous interviewons des organismes accompagnant le groupe à la vie sociale et à l'inclusion. Notre observation montre un faible usage du numérique, quoique ce dernier joue un rôle principal dans la construction du lien social de ces personnes et préserve leur contact avec la ville. Les accompagnateurs se méfient du numérique dans leur relation avec le groupe et le considèrent comme une « boîte noire ». Nous proposons un *clubhouse* connecté qui met en place une éducation au numérique et des projets mémoriaux collaboratifs en partenariat avec des acteurs publics et privés pour une participation sociale en réseaux au sein des nouveaux environnements de la ville étendue numériquement.

Tous droits réservés © Réseau International sur le Processus de Production du Handicap, 2019

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Clubhouse connecté pour la population ayant des incapacités psychiques : pratiques numériques collaboratives, emplois de transition et communs de la connaissance

HADI SABA AYON

Laboratoire de recherche pluridisciplinaire UMR 6266 CNRS IDÉES, Université Le Havre Normandie, France

Article original • Original Article



Résumé

Les troubles de la santé mentale touchent l'humain, un « Homme-trace » (Galinon-Mélénec, 2011), à la fois producteur et construit de traces, quel que soit son genre, son âge ou son niveau social. Le numérique, compris comme culture (Doueïhi, 2013), modifie la construction de la sociabilité et l'espace que nous habitons. Il change le rapport aux mobilités dans la ville. Avec son avènement, on « trace sa route » (Vidal, 2015) en produisant des traces et des données qui changent instantanément un urbanisme en mouvement et en expansion continue. Appréhendant le handicap comme une variation du développement humain (Fougeyrollas, 2010), nous interrogeons la place du numérique dans la réalisation d'une pleine participation sociale de la population ayant des incapacités psychiques. Inspirée de l'interactionnisme et des travaux de l'École Française sur la Trace, notre recherche ethnométhodologique interroge les représentations sociales, la communication et les usages du numérique d'un groupe de personnes ayant des incapacités psychiques dans un habitat spécialisé au Havre au nord-ouest de la France. De plus, nous interviewons des organismes accompagnant le groupe à la vie sociale et à l'inclusion. Notre observation montre un faible usage du numérique, quoique ce dernier joue un rôle principal dans la construction du lien social de ces personnes et préserve leur contact avec la ville. Les accompagnateurs se méfient du numérique dans leur relation avec le groupe et le considèrent comme une « boîte noire ». Nous proposons un *clubhouse* connecté qui met en place une éducation au numérique et des projets mémoriaux collaboratifs en partenariat avec des acteurs publics et privés pour une participation sociale en réseaux au sein des nouveaux environnements de la ville étendue numériquement.

Mots-clés : handicap, incapacité psychique, numérique, participation sociale, trace, inclusion

Abstract

Mental health disorders affect the human also defined as a "Human-trace" (Galinon-Mélénec, 2011), a producer and a product of traces, regardless of their gender, age or social level. Digital, seen as culture (Doueïhi, 2013), modifies the construction of sociability and of the space we inhabit. It alters our relationship to mobility in the city. With its advent, one "traces its path" (Vidal, 2015) by producing traces and data that instantly change an urban space in constant movement and expansion. By looking at disability as a variation of human development (Fougeyrollas, 2010), we study the ability of digital technology to achieve full social participation of persons with psychiatric disabilities. Inspired by Interactionism and works of the French School on Trace, our ethnomethodological research takes a closer look at social representations, communication and digital behavior of a group of people with psychiatric disabilities in a specialized habitat in Le Havre, north-west of France. Moreover we interview organizations tasked with assisting the integration of the group in social life. Our findings show a weak use of digital tools, which would normally be key in the building of the social links of these persons with the city. Based on the above, we concluded the need for a connected clubhouse offering digital education and collaborative memorial projects. This clubhouse, ideally built in partnership with public and private actors, would help the group widen its network based social participation (Saba Ayon, 2016).

Keywords : disability, psychiatric disability, digital, social participation, trace, inclusion

1. Culture numérique et troubles psychiques

Penser le numérique c'est penser la relation entre la calculabilité et la pensée. Pour Milad Doueïhi (2013), le numérique est un écosystème dynamique animé par une normativité algorithmique et habité par des identités polyphoniques capables de produire des comportements contestataires. Dans cette perspective, on n'est plus dans une compréhension qui limite le numérique à un support ni à un média, mais plutôt à un environnement appelant une approche d'écosystème. Le numérique touche à notre vécu de manière profonde. Il s'infiltre discrètement dans notre quotidien. Il est de plus en plus partout dans notre environnement. Toutes nos activités sur Internet laissent des traces. Ces dernières se nichent dans les couches du nouvel environnement en mutation et en construction permanente. Elles modifient l'interaction sociale aussi bien que la communication.

Les troubles psychiques touchent une grande partie de la population française. En 2016, on estime que plus de deux millions de Français vivent avec un ou plusieurs troubles psychiques (l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, 2016). La personne ayant des incapacités psychiques souffre d'un désordre dans son comportement et sa communication. Ses représentations sociales ne correspondent pas à celles de « l'autrui généralisé » (Mead, 1963) et à sa façon d'agir. Elle se trouve rejetée ou à la périphérie de la ville et de ses activités à cause de ses difficultés de communication et d'adaptation à la société.

Le numérique affecte les activités courantes et les rôles sociaux de l'individu, et interroge la définition et la compréhension des habitudes de vie (Classification québécoise : Processus de production du handicap, 1998) et de la participation sociale de la population ayant des incapacités. Permettrait-il à la personne ayant des incapacités psychiques de mieux vivre dans sa ville reconstruite par un « nouvel urba-

nisme virtuel » (Doueïhi, 2010)? Quelle(s) représentation(s) sociale(s) partage cette personne sur le numérique et quels usages développe-t-elle? Que pensent les organismes d'accompagnement dans le domaine médico-social, du numérique en possession des personnes ayant des incapacités psychiques? Cet article expose l'étude des usages numériques et des représentations sociales d'un groupe de huit personnes ayant des incapacités psychiques (majoritairement diagnostiquées comme étant schizophrènes) dans un habitat spécialisé au Havre en France, en 2013-2014. L'observation ethnométhodologique de la communication du groupe aussi bien que les interviews avec des établissements d'accompagnement ont pour objectif d'analyser les pratiques ordinaires des interactions et de réfléchir aux mesures qui assurent une pleine participation sociale aux personnes ayant des incapacités psychiques. L'objectif de l'article est double : présenter et interpréter les résultats de l'étude havraise ainsi que questionner un modèle d'habitat et d'activités numériques collaboratives, qui est celui du *clubhouse* connecté. Considérant sa souffrance de troubles de comportement et de difficulté dans sa communication interpersonnelle, nous supposons que le numérique, compris comme culture (Doueïhi, 2013) et comme environnement, pourrait faciliter sa communication et l'aider à surmonter ses obstacles.

L'approche méthodologique employée consiste à étudier de très près les « compétences interactionnelles » (Cicourel, 1979) et les pratiques numériques conversationnelles qui se tiennent dans le groupe et auprès des accompagnateurs. Notre hypothèse suppose que l'appropriation du numérique par la personne ayant des incapacités psychiques lui sert à tisser et développer le lien social et la pousse à participer pleinement dans son environnement social. Quelle littératie et quel modèle organisationnel seraient-ils nécessaires pour son inclusion dans « une société/ville avec le numérique »? Comment un *clubhouse* connecté pourrait-il aider cette personne à avoir une éducation au numérique (Merzeau, 2014), à apprendre à re-documentariser (Salaün, 2007) ses traces, à



les archiver (Chabin, 2012) afin de produire et partager des communs de la connaissance (Mulot, 2016)? Nous questionnons ces processus qui se déroulent dans un nouvel environnement de traçabilité et interrogeons leur efficacité dans la participation sociale en réseaux. De telles actions pourraient-elles être efficaces pour la personne souffrant de désorganisation dans un temps de « désordre » informationnel? Aurait-elle besoin de collaborateurs et de partenaires du numérique ou de la société?

2. Le handicap : Un processus interactif qui affecte les habitudes de vie

En France, on estime la population « handicapée » définie « au sens large », par 9,7 millions d'individus (Dares Analyses, 2013). La notion du handicap psychique a été retenue par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette dernière définit le handicap comme suit :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » (Article L 114).

L'Unafam affirme, dans le programme d'un colloque de recherche¹ (décembre 2016), que les maladies psychiques sont au troisième rang des maladies les plus fréquentes après le cancer et les maladies cardio-vasculaires en France. Elle signale la présence de plus de deux millions de Français qui vivent avec des troubles psychiques. Quoi qu'il soit difficile de croire que la ville française mette à la rue les personnes souffrant des troubles psychiques, des chiffres montrent que 30 % des malades

psychiques dans le pays sont sans domicile ou souffrent de grande précarité (Unafam, 2016).

Dans notre perspective de recherche et notre positionnement théorique, nous comprenons le handicap comme une variation du développement de l'humain, « c'est-à-dire une différence dans le niveau de réalisation de ses habitudes de vie et l'exercice de ses droits humains » (Fougeyrollas, RIPPH, 2010). Produit dans l'interaction entre les facteurs personnels (intrinsèques) et les facteurs environnementaux (extrinsèques) de la personne, le processus du handicap entrave la réalisation des activités courantes et des rôles sociaux de la personne, et perturbe sa participation sociale. Le modèle du développement humain MDH (Fougeyrollas, 1998, 2010), auquel nous nous référons, explique la production du handicap dans une approche systémique. Il illustre la dynamique de ce processus interactif. Ainsi, le processus de production de handicap PPH (*process of disablement*) ne peut être appréhendé comme réalité autonome isolée d'un modèle du développement humain. Dans une perspective anthropologique, le handicap ne peut être réduit à une déficience (modèle médical) ni à l'environnement (ou plutôt la société selon le modèle social), mais il se produit dans l'interaction des facteurs personnels et des facteurs environnementaux de l'humain, faisant de lui un « Homme-trace » (Galinon-Mélénec, 2011), à la fois construit et producteur de traces, le tout fonctionnant en système.

Quant aux incapacités psychiques, elles regroupent diverses situations pathologiques psychiques caractérisées par des troubles de personnalité et du comportement. Selon l'Unafam, l'incapacité psychique se caractérise par « un déficit relationnel, des difficultés de concentration, une grande variabilité dans la possibilité d'utilisation des capacités alors que la personne garde des facultés intellectuelles normales ». L'incapacité psychique n'affecte pas directement les capacités intellectuelles, mais plutôt leur fonctionnement. Elle est toujours associée à des soins, et ses manifestations sont variables dans le temps. On la définit comme « une limitation d'activité ou une restriction de participation à la vie en société. Elle

¹ Unafam (2016). *Troubles psychiques : Vers une amélioration de la qualité de vie*. Accessible à <https://unafam.org/Colloque-Recherche-Unafam-Troubles.html>

se révèle dans la vie quotidienne au travers d'un certain nombre d'incapacités » (Unafam, 2008). Pour Zribi et Sarfaty (2008, p. 9), l'incapacité psychique peut être définie comme « un dysfonctionnement de la personnalité caractérisé par des perturbations graves, chroniques ou durables du comportement et de l'adaptation sociale ».

La schizophrénie, qui caractérise la situation du groupe de personnes observées dans notre étude, se traduit par une « désorganisation » (Mages, d'Amato, 2016), parce que le sujet peine à organiser sa vie et parfois les choses les plus simples. Ainsi, l'incapacité psychique est principalement déterminée par l'intensité, la durée et la chronicité des symptômes, entraînant des besoins de soins et une situation de dépendance. L'Unafam rappelle l'existence de « cinq domaines de la vie courante » (ou d'habitudes de vie) qui sont à prendre en considération pour évaluer l'importance de l'incapacité psychique : la capacité à prendre soin de soi, à établir des relations durables, à se former et à s'assurer une activité, à se maintenir dans un logement et à organiser sa vie sociale et ses loisirs.

3. De l'interaction symbolique à la trace numérique

L'humain est un acteur en interaction avec son environnement. L'interaction sociale fut l'objet de travaux et d'analyses de plusieurs courants théoriques et écoles, notamment le pragmatisme à l'Université/École de Chicago entre la fin du XIX^e siècle et les années 1980. George Herbert Mead, considéré comme père fondateur de l'interactionnisme symbolique, distingue deux formes d'interaction : non symbolique et symbolique. Les participants d'une interaction non-symbolique répondent directement aux gestes ou aux actions d'autrui. Tandis que dans la seconde, les personnes échangent des indications et des symboles, définissent la situation et interprètent leurs gestes respectifs agissant sur le fondement de la signification produite par cette interprétation.

L'interaction symbolique engage deux processus : l'interprétation et la définition. Elle contri-

bue à la transformation des formes d'activités qui constituent la vie du groupe social, et se caractérise par le fait que ses participants redéfinissent les actes des uns et des autres sur un nombre infini de points. L'interaction comprend aussi bien des relations de coopération que celles de conflits, de domination que celles d'indépendance (Blumer, 1966).

À travers l'expérience sociale, l'individu forge et développe un *self* (Mead, 1934). Le *self* (le soi) se constitue progressivement dans le processus de l'activité sociale. C'est le résultat des relations d'un individu avec son environnement et ses homologues. Le processus de l'expérience sociale n'est pas psychologique, mais se réalise dans « une transaction particulière entre un organisme physique et son environnement social : la communication » (Bonicco-Donato, 2014, p. 49). La notion Meadienne de *self* est le fruit d'une réflexion influencée par des travaux des théoriciens des Lumières écossaises, tels qu'Adam Smith et David Hume sur la critique de l'identité personnelle et sa compréhension sociale. Pour Mead, le soi et l'esprit émergent grâce aux symboles significatifs dans l'interaction. Ces derniers sont à la base du processus de la communication quand ils sont compris par les participants à la situation de la même manière. L'apparition du *self* sous-entend la capacité de l'individu de se répondre à lui-même, dans le sens de s'appréhender comme un objet et non pas comme un sujet. Dans ce cas, l'individu devient objet d'expérience pour lui-même en réfléchissant son action sur les autres. Peut-on parler aujourd'hui du *self* tel que Mead l'a conçu et expliqué? Quelle relation existe-t-il entre le *self* et l'identité numérique? Comment la traçabilité numérique remodèle-t-elle l'expérience sociale et comment affecte-elle le processus de production du handicap?

3.1- Culture numérique : pratiques discursives, éditorialisation et archivage

L'invasion du numérique dans la vie de tous les jours a bouleversé la structure de l'interaction sociale modifiant son processus. Elle a déplacé le paradigme d'une interaction symbolique à une trace numérique détachable de son sujet



et de son contexte d'élaboration. Nombreux travaux de l'École Française sur la Trace montrent l'émergence d'une nouvelle culture numérique qui interroge « le devenir de nos identités, de nos sociabilités et de nos libertés » (Arnaud, Merzeau, 2009, p. 10).

Dans l'environnement numérique, on ne peut plus ne pas laisser de traces (Merzeau, 2009). Toute interaction produit des traces. L'interaction sociale perd l'aspect symbolique (Mead, 1934) étant un processus d'interprétation et de définition, par lequel les uns établissent la signification des actions et des gestes des autres et leur communiquent en retour des indications sur ce qu'ils s'apprêtent à faire. Le moindre geste dans le numérique produit des empreintes. Ces dernières peuvent résulter d'une activité intentionnelle et réfléchie aussi bien qu'elles peuvent se produire inconsciemment. La connexion d'un appareil à l'Internet entraîne automatiquement des empreintes numériques. Par exemple, l'IP (*Internet Protocol*) qui identifie toute machine informatique se lie au fournisseur du service Internet au moment de la connexion, ou les cookies déposés sur notre ordinateur par les sites web qu'on visite et qui conservent souvent nos paramètres. L'usage d'Internet permet d'accumuler de nombreuses empreintes et données concernant l'utilisateur. Ces dernières permettent de l'identifier et de le profiler. « En associant ces données aux attributs identifiants, il est facile de bâtir un profil vous décrivant précisément et de le faire évoluer en y ajoutant de nouvelles données provenant de sources diverses » (Colloc, 2015). Alain Mille précise comment distinguer entre l'empreinte et la trace. Selon lui, l'empreinte est :

« L'inscription de quelque chose dans l'environnement au temps du processus » et la trace c'est « l'observation de cette empreinte dans une temporalité qui ne peut pas lui être antérieure (mais peut être la même) » (Mille, 2013, p. 8).

Quand elles sont observées, détectées et interprétées, ces empreintes deviennent des traces, qui sont à leur tour des « unités isolables, agencables et calculables » (Roger T.

Pédaque, 2006, p. 186). Ainsi, c'est l'observation, comme processus cognitif, qui permet de distinguer l'empreinte comme trace de quelque chose pouvant faire sens. Les empreintes, une fois détectées par un observateur, deviennent des traces interprétables et exploitables. Elles prennent le statut d'inscriptions de connaissance dans le contexte cognitif de l'observateur. Quant à la trace numérique, elle est constituée à partir d'empreintes numériques laissées volontairement (ou non) dans l'environnement informatique à l'occasion de processus informatiques (Mille, 2013, p. 113).

Milad Doueïhi décrit cette nouvelle culture numérique comme une « nouvelle civilité » qui organise la gestion de la présence et de la représentation numériques de l'individu en fonction de la réalité technologique, voire du « réalisme technologique » (Doueïhi, 2011, p. 25).

« La culture numérique et son environnement toujours changeant sont donc à examiner comme un ensemble de pratiques discursives, qui ont leurs propres normes et conventions, qui tendent à fragiliser, à perturber des catégories et valeurs établies » (Doueïhi, 2011, p. 26).

Le numérique induit des changements dans les manières de lire et d'écrire. Il a bouleversé la définition du document et ses deux propriétés principales : la permanence et la perceptibilité (Bachimont, 2016). Or le document est la mémoire de l'évènement, c'est pourquoi il doit l'enregistrer à travers une trace pour pouvoir le transmettre. Toutefois, il ne s'agit pas seulement d'enregistrer, mais aussi de restituer, dans le sens de donner à consulter l'information enregistrée. Le numérique, comme outil de déconstruction du contexte documentaire, pérenne la ressource et non pas le document :

« Sur nos supports d'enregistrement, comme les disques durs, etc., nous n'avons aucun document, mais nous avons des ressources. Et ce sont ces ressources qui nous permettent de reconstruire, non pas le document, mais une vue documentaire à partir de cette ressource (Bachimont, 2016) ».

En fragmentant le document, le numérique nous propose une nouvelle habitude de vie : l'éditorialisation. Or, la déconstruction de document rend les ressources des outils pour recomposer des contenus. Éditorialiser c'est le fait de pouvoir réexploiter d'anciens documents comme étant des ressources pour les finaliser vers d'autres finalités qui peuvent être documentaires ou pas. Pour Bachimont, l'éditorialisation c'est :

« Un processus qui consiste à enrôler des ressources pour les intégrer dans une nouvelle publication. C'est une exploitation des contenus se fondant sur la recherche d'information mais ne s'y limitant pas. L'éditorialisation a tendance à rompre le lien qui existe entre la ressource et son document d'origine, introduisant une rupture entre la nouvelle production et les documents sur lesquels elle se fonde » (Bachimont, 2007).

On est ainsi face à de nouvelles façons et méthodes d'organisation de nos activités quotidiennes dans tous les domaines. L'éditorialisation modifie également les outils d'organisation et de structuration des contenus et participe à la recontextualisation et à l'enrichissement documentaire. La finalité n'est plus de retrouver un document recherché, mais d'en produire de nouveaux à l'aide de nouvelles ressources. La traçabilité numérique démultiplie les couches de données personnelles et collectives. Toute information devient enregistrée et conservée. Ce processus produit une mémoire machine, une « mémoire par défaut » (Merzeau, 2011). Ainsi, archiver devient une démarche essentielle pour la production et la préservation d'une mémoire numérique individuelle ou collective, notamment pour la population ayant des incapacités psychiques. Face à son exclusion ou à la discrimination dont il souffre, l'utilisateur ayant une incapacité psychique a intérêt à développer sa présence numérique (Merzeau, 2010). Une telle démarche s'élabore à travers la production et la conservation des projets mémoriaux témoignant de ses expériences en relation au handicap et visant l'exercice de ses droits. La présence numérique se construit et se situe dans le temps et appelle à

des pratiques numériques pour maîtriser dans la mesure du possible ce qu'on publie et ce qu'on veut garder à nous. Elle se forge en construisant des réseaux et en pensant le numérique comme un environnement à construire.

4. De la ville accessible aux communs de la connaissance

La problématique de l'accès à la ville pour la population ayant des incapacités psychiques demeure une question complexe. Elle dépasse l'adaptation de l'espace physique et des moyens de transport et s'insère dans une logique plus large visant la réalisation de la pleine participation sociale. Comment peut-on définir la ville inclusive pour tous et quelles seraient les mesures à prendre en faveur de la population ayant des incapacités psychiques? Commençons par une analyse de ce que sont un espace et un lieu, et comment penser l'environnement comme prolongement de la ville aussi bien que son centre de socialisation. Au fait, l'espace et le temps nous permettent de percevoir le réel et d'établir des rapports entre les objets qui forment nos situations expérientielles. Michel de Certeau distingue l'espace du lieu. D'après lui, un lieu est un endroit dans lequel les choses sont organisées. Quant à l'espace, c'est un croisement de mobiles, un effet produit par les opérations qui l'orientent, le circonstancient, le temporalisent. Pour lui, l'espace est un « lieu pratiqué » (De Certeau, 1994, p. 84). Alias, un lieu ne devient un espace qu'à partir du moment où un usage l'investit. Ainsi, ce qui peut distinguer un espace d'un autre ce n'est pas sa forme mais l'usage employé. La ville comme espace est un lieu occupé et traversé par des usages de tous types. Le développement des réseaux favorise la mobilité des individus, de l'information, des biens et des capitaux au sein de la ville. Portant un handicap invisible, la personne ayant des incapacités psychiques peut circuler sans obstacle dans les territoires urbains, mais subit des contraintes pour travailler et s'intégrer dans la vie sociale. Touchée par ses troubles de comportement et sa difficulté de communiquer, elle se trouve exclue de l'activité urbaine et enfermée dans un secteur hospitalier, dans une rési-



dence spécialisée, chez sa famille ou parfois dans la rue. La ville rejette celles et ceux qui partagent des représentations et des comportements « anormaux » ou différents de ceux de « l'autrui généralisé ». Ce dernier c'est la communauté organisée où chaque individu qui s'y rattache peut trouver l'unité du soi, c'est la somme des *autres* possibles dont il peut adopter l'attitude pour contrôler la sienne propre.

Face aux obstacles physiques qui entravent l'accessibilité des personnes ayant des corps différents ou des besoins spéciaux, on est appelé à rendre la ville « accessible ». Ce concept de la « ville accessible » recouvre l'idée d'un environnement urbain sans barrières, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles ou surtout physiques (Vidal & Mus, 2009). La ville accessible s'adresse à tout le monde et permet un accès à l'espace urbain et à ses services économiques, commerciaux, administratifs, culturels, etc. L'environnement numérique enrichit et augmente l'espace métrique sans le substituer. Des travaux sur le rapport entre numérique et territoire montrent une reconnexion entre espace métrique et environnement (Bakis & Vidal, 2007; Saba Ayon, 2016, etc.).

« Aujourd'hui, Il semble que l'on assiste à une reconnexion entre espace virtuel et espace réel. Le premier ne vient plus se substituer ou se superposer passivement au deuxième, mais ils se panachent pour former le 'géocyberspace' » (Bakis & Vidal, 2007).

La ville devient, comme ses citoyens, équipée d'objets connectés, mais aussi par un *cloud* de données, de Big Data. Un nombre infini de sous-systèmes (couches de l'environnement ou contextes) poussent à travers les divers usages. L'environnement numérique ne se limite pas au web social, mais offre de multiples services comme le courriel (SMTP - *Simple Mail Transfer Protocol*), *Usenet news groups*, *instant messaging*, FTP (*File Transfer Protocol*) et autres. Les usagers participent, sans le savoir ni le décider, à l'augmentation de l'environnement urbain intensifié par de nouvelles pages web et des plateformes en

mutation continue. Toute l'activité numérique multiplie les traces et les données qui s'accumulent dans des serveurs localisés quelque part à l'intérieur ou à l'extérieur de certaines villes.

« Qu'elles soient *hard*, *soft*, *open* ou *big*, toutes (les données) semblent pouvoir apporter leur pierre à la construction d'une société en mouvement dont l'hypermodernité semble notamment résider dans la réécriture des mobilités, dans leur mise en récit et dans l'exploitation instantanée, individuelle et collective des données disponibles » (Vidal, 2015).

Devant cette ubiquité d'information en mouvement caractérisée par le désordre et la désorganisation (décrits comme « Tsunami numérique » par Marie-Anne Chabin-2014), il devient indispensable de travailler sur l'organisation de l'information et son partage dans des communs de la connaissance. Les biens communs sont des ressources à partager et à promouvoir. Ils peuvent avoir de diverses formes de gouvernance pour permettre leur partage, leur valorisation sans destruction et leur protection.

« Les communs, ce sont des activités organisées collectivement par une communauté selon un mode de gestion qu'elle définit elle-même, afin de gérer, valoriser et protéger des ressources. Les biens communs peuvent être matériels (un jardin partagé, une rivière, l'eau...) ou immatériels (Internet, une connaissance, un logiciel...) » (Mulot, 2016, p. 26).

Selon Olivier Le Deuff, la mise en commun des savoirs passe par son extériorisation et sa modification sous forme documentaire. De ce fait, afin de répondre à des besoins diversifiés des différentes communautés des usagers, il est nécessaire de mieux communiquer, de mieux organiser l'information et la connaissance et veiller à leur conservation.

« Il s'agit dès lors de veiller au bon usage de ces données recueillies de façon à ce que les données personnelles puissent

avoir éventuellement une portée collective et partagée » (Le Deuff, 2016).

De sa part, Louise Merzeau (2016) met l'accent sur l'importance de développer la conscience d'espaces communs au sens d'espace collectivement construit et administré. Elle estime que la mise en place des communs de la connaissance devrait passer par une compréhension de la conception de la communauté et par l'évolution du rapport avec l'espace public.

« Le passage à l'acte publicitaire constitue une étape décisive dans la découverte des communs. Il permet d'objectiver l'environnement numérique, habituellement perçu en immersion, en révélant pour chaque plateforme ou application des règles, des normes, des acteurs et une échelle d'appropriabilité » (Merzeau, 2016).

La problématique que Merzeau pointe concernant la conception de la communauté nous semble capitale dans le processus de l'inclusion de la population ayant des incapacités psychiques dans la ville. Or, la communauté de communs que nous voudrions mettre en place dans l'environnement numérique devrait être hétérogène, rassemblant des personnes différentes dans leurs corps et leurs fonctionnalités sans être limitée à celles ayant des incapacités psychiques. L'objectif d'une communauté de communs est de penser les outils numériques à des fins de contribution et non pas à des finalités commerciales ou marchandes. C'est l'avantage de construire ensemble des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, et de partager des expériences, mais aussi des interrogations et des doutes. Une communauté de communs pour la population ayant des incapacités psychiques implique une pluralité d'acteurs sociaux (associations, municipalités, organisations nationales et internationales, communautés universitaires, acteurs du numérique, etc.), chacun ayant vocation à offrir des possibilités d'inclusion dans la nouvelle ville étendue numériquement.

5. Processus interactionnel réduit à l'environnement personnel

Décrire et rendre compte de processus particuliers, concrets, locaux, dans lesquels sont impliqués les individus d'un groupe, passent absolument par l'analyse fine et minutieuse des interactions langagières du « sens commun » et surtout des manières dont les acteurs interagissent dans leur environnement et construisent la réalité sociale. Notre approche méthodologique qualitative s'inscrit dans la tradition sociologique de l'école de Chicago (empirique) et la tradition de l'Université de Columbia (le rôle de la recherche empirique dans le développement de la théorie). L'objectif de notre enquête est de comprendre les méthodes de communication, l'apparition des règles qui organisent le quotidien et la formation des représentations auprès d'un groupe de huit sujets ayant des incapacités psychiques qui partagent une résidence d'accueil spécialisée au Havre. L'étude s'est basée sur des questionnaires, des entretiens semi-directifs, et une observation participante. Elle a duré quatre mois et a nécessité un travail ethnométhodologique approfondi pour comprendre la relation des sujets à la technologie de l'information et de la communication et ce qu'ils font des usages variés, et enfin pour tracer leurs représentations sociales et celles de leurs accompagnateurs sur le numérique et la participation sociale. Les données recueillies par questionnaire étaient traitées à l'aide du logiciel *Sphinx* (analyse quantitative de données), tandis que celles récoltées des entretiens semi-directifs étaient analysées à l'aide du logiciel *Alceste* (analyse de contenu).

5.1- L'émergence difficile du self dans un cercle relationnel restreint

Dans un premier moment de notre enquête, nous avons étudié les activités de jour et la communication d'un groupe de huit sujets, moyennant un questionnaire pendant un mois : du 19 septembre jusqu'au 19 octobre 2013. En appliquant une analyse des tris à plat à l'aide du logiciel *Sphinx*, nous avons pu classifier leurs activités quotidiennes. Les résultats montrent en premier lieu une modalité d'activités



qui s'enfoncent dans les occupations quotidiennes (ex : faire des courses, prendre une douche).

Échanger entre résidents est ce que le groupe observé fait le plus dans ses interactions en coprésence. Comprenant l'interaction d'un point de vue « Meadien » comme un échange de significations sur la base d'une possibilité d'identification à l'autre (Mead, 1963), nous constatons que la communication entre les sujets, dans l'habitat spécialisé, les enferme dans un cercle relationnel restreint auquel chacun s'identifie. Cette communication quotidienne, qui occupe la plupart du temps des sujets, se déroule dans un milieu constant et invariable et souvent avec les mêmes personnes. Cela complique la capacité du sujet à endosser le rôle d'autrui généralisé et de faire émerger un *self*. Son mécanisme d'élaboration de *self* est perturbé. Il a de difficulté à se percevoir lui-même comme un objet, à interagir avec lui-même, à s'adresser à lui-même avant de s'adresser aux autres.

En passant la plupart de son temps à l'intérieur de sa résidence, le sujet se trouve privé de la possibilité d'intérioriser de nouveaux rôles dans ses relations et d'acquérir de nouveaux comportements. Il perd la possibilité de personnifier cet autrui généralisé, étant la condition du lien social. Mead distingue au sein du *self* une relation dialectique entre un « moi » et un « je ». Le « moi » est l'ensemble des rôles intériorisés, des attitudes organisées, qui analyse chaque situation et définit une ligne de conduite appropriée. Tandis que le « je » incarne la singularité de l'individu et sa part personnelle lors de l'interaction. Le « moi » des schizophrènes connaît différents types d'altérations : la personnalité double, la désagrégation du « moi »², la dépersonnalisation³ ou le transiivisme⁴ (Haouzir & Bernoussi, 2014).

Néanmoins, l'objectif de l'habitat spécialisé pour les personnes ayant des incapacités psy-

chiques était de les faire sortir de l'hôpital psychiatrique et les intégrer dans la ville. L'expérience est le fruit d'un travail de longue haleine mené depuis 2009 par deux organismes d'accompagnement et d'aide à la réadaptation sociale et professionnelle pour les personnes ayant des troubles psychiques au Havre. La résidence spécialisée a ouvert ses portes en 2011 avec l'aide d'un troisième organisme gestionnaire de logement pour assurer son fonctionnement. Le nouvel habitat a réussi à modifier le contexte de l'interaction du sujet ayant une incapacité psychique, mais a manqué d'assurer son inclusion dans la ville. Pourtant, le passage de « l'institution totale »⁵ (Goffman, 1961) à l'habitat spécialisé constitue un dépassement de « la suppression de l'interaction en face-à-face » (synonyme de mort morale), vers une interaction de nature sociale. Mais quel type de communication interpersonnelle pratique la personne ayant une incapacité psychique? Et comment le numérique pourrait-il l'aider à surmonter ses difficultés communicationnelles?

5.2- Lire et écrire sur Internet : de l'informatique au numérique

En second lieu, les résultats de notre enquête décrivent trois types d'utilisateurs de l'informatique et du numérique :

- 1) celui/celle qui a une bonne connaissance en informatique et qui est actif dans le numérique;
- 2) l'utilisateur de l'informatique non connecté qui est passif dans le numérique;
- 3) le sujet analphabète technologique.

Le premier type tient une relation spéciale avec l'ordinateur qui représente pour lui un objet de réalisation d'activités de jour, mais du travail aussi.

Sujet 3 : « L'ordinateur c'est un outil de travail formidable quoi, enfin on ne peut pas travailler sans ordinateur. L'ordinateur c'est vraiment quelque chose qui me plaît, euh, n'importe quoi basé sur un ordinateur ça m'intéresse

² Perte du rapport avec soi-même.

³ Défaut de sentiment de réalité de sa propre personnalité.

⁴ Transfert à une autre personne d'une partie de sa propre personnalité.

⁵ L'hôpital psychiatrique dans ce cas.

toujours même si je ne connais pas, j'apprends vite, ça me motive, je ne sais pas, je suis né avec les premiers ordinateurs. Donc, voilà c'est un peu ma passion quoi. »

Nous observons deux genres d'activités exercées sur ordinateur : la première concerne la pratique informatique ou *computing*, comme l'usage des logiciels *Microsoft Office* et des jeux vidéo, tandis que la seconde concerne la connexion aux services web et les pratiques culturelles inscrites dans le numérique ou le *digital*.

Pour cet usager, l'informatique et le numérique sont deux domaines différents.

Sujet 2 : « L'ordinateur et Internet sont deux choses différentes. Parce que je trouve ça deux choses différentes. L'ordinateur je m'en sers juste pour faire des jeux, et l'Internet je m'en sers c'est pour chercher des trucs à acheter, pour regarder des trucs sur Internet, des trucs comme ça, oui, pour chercher de l'information. »

D'ailleurs, l'usage du numérique pour communiquer à distance, par courriel ou sur des messageries comme celle de Facebook, nous montre que le sujet est capable de métacommuniquer, en agissant et en laissant des commentaires qui guident l'interprétation de ses messages, ou en cherchant des indications qui permettent de définir et comprendre la relation. C'est le cas pour le sujet 6 qui nous a contactés par mail pour fixer des rendez-vous et pour rendre des réalisations que nous avons proposées sur l'ordinateur. Et c'est aussi le cas pour les sujets 1 et 5 qui nous ont contactés par message écrit sur Facebook pour préciser des rendez-vous et échanger sur des thèmes de discussion :

Sujet 6 par mail : « Bonjour Hady. Bonne année! Le jeudi 16 janvier me convient. Merci de me préciser l'heure. Bonsoir. »

Sujet 5 par message sur Facebook : « Je n'ai pas retrouvé l'armure pour

jeux vidéo qui simulent les impacts, mais j'ai retrouvé l'innovation militaire qui l'a précédée (la plupart des innovations technologiques viennent de l'armée, mais je pense que je ne vous apprend rien). » Accessible à <http://www.engadget.com/2009/11/25/dragon-skin-body-armor-gains-piezoelectric-sensorskeeps-bullet/>.

Sujet 1 par message sur Facebook : « Bonne année 2014! Je vous propose jeudi en fin de matinée? C'est parfait merci à jeudi. »

Facebook semble constituer une « activité » quotidienne pour quatre sujets. Cela s'explique par l'appropriation de l'outil informatique et la possession d'une connexion à Internet qui permet l'accès à cette plateforme sociale. L'objectif est la recherche de quelque chose non existant dans leur espace métrique présentiel, qu'ils trouvent dans l'environnement numérique. Les usages quotidiens de Facebook peuvent former, dans ce cas, un moyen d'évasion pour le sujet handicapé par sa maladie psychique et par son isolement social. Ainsi, l'usage du numérique constitue, au premier abord, un passage d'un lieu pratiqué à un environnement numérique en construction. « Le lien social virtuel peut même servir de tampon contre le stress et la douleur », écrit Hubert Guillaud en citant une étude⁶ en 2009, dont les résultats montrent que les effets bénéfiques du soutien social viennent uniquement des interactions sociales de cet appui, et suggèrent que des simples rappels des êtres chers peuvent être suffisants pour engendrer des sentiments de soutien. Nous remarquons que des sites collaboratifs comme Wikipédia sont rarement consultés par les sujets numériques.

Pour le second type d'usager, le dispositif technique déconnecté constitue un espace sûr. Il craint de rendre ses activités publiques et de partager ses informations dans des plateformes de partage en ligne. Cette peur du pas-

⁶ Guillaud, H. (25 septembre 2013). Réseaux sociaux : notre passivité en question. *Internetactu*. Consulté sur <http://www.internetactu.net/2013/09/25/reseaux-sociaux-notre-passivite-en-question/>



sage de la trace informatique à la trace numérique trouve sa justification dans le fardeau que le statut de « handicapé » impose à l'utilisateur. Sa vie privée devient une information secrète à cacher et à éloigner du public.

Sujet 6 : « Je n'ai pas envie que tout le monde sache où j'en suis dans ma vie, je préfère préserver ma vie un peu secrète. Pour moi, ça ne me dérange pas que les autres produisent publiquement leur propre publication, ce qu'ils ont fait, mais mon travail je préfère qu'il reste pour moi. »

Sujet 2 : « Moi je me sers d'Internet juste pour acheter des produits et non pas pour autres choses. Je navigue sur Conforama et plein de sites, des magasins commerciaux... et j'écoute de la musique sur Internet quand j'y vais... Je ne passe pas beaucoup de temps sur Internet. J'y vais de temps en temps. »

Sujet 6 : « J'utilise l'ordinateur une fois par jour. J'écris mes livres avec... C'est un peu comme une thérapie. Ça permet de dire ce qu'on pense, les principes qu'on a dans la vie, et puis au niveau poétique le ressenti qu'on a des choses quoi. »

Sujet 6 : « Je n'utilise pas les réseaux sociaux. J'avais un Facebook, puis j'ai eu une mauvaise expérience avec les gens, avec qui j'étais ami oui. Je croyais qu'ils étaient des amis, puis finalement bon ils m'ont un peu critiqué, donc j'ai préféré arrêter. Bah je l'ai eu un an peut-être. »

Le troisième type observé souffre d'une alphabétisation informatique et devient victime de marginalisation sociale, culturelle et économique, appelant des actions spécifiques à son avantage.

Sujet 8 : « Je n'ai jamais utilisé un ordinateur, jamais de la vie... Je ne suis jamais allé sur Internet, jamais. Bah je

ne sais pas, je n'aime pas, c'est un truc, je n'aime pas. »

Sujet 7 : « Je n'ai pas d'ordinateur personnel chez moi... Quand je suis chez mes parents le weekend, je vais un petit peu sur l'ordinateur, j'appuie sur..., mon petit frère me fait montrer comment on fait puis après... »

Sujet 8 : « Ils me parlent de Facebook, je ne sais pas moi. J'ai la famille qui, qui l'utilise. »

Sujet 7 : « J'ai déjà entendu parler de Google... de mon petit frère. Je ne sais pas c'est quoi. Mais mon petit frère m'a expliqué... mais moi je connais peut-être le nom. »

Le numérique donne au sujet ayant une incapacité psychique des possibilités de travailler son identité et de réajuster son image de soi. Son identité dans le monde réel, qui prend souvent un caractère stigmatisant et se prolonge dans le temps et les cercles relationnels, peut être redéfinie et réélaborée dans le numérique pour que la personne reprenne confiance en elle-même. L'acquisition d'un savoir-lire et écrire numérique est primordiale pour toute initiative dans la numérique. Comment peut-on définir cette éducation au numérique? Quelles seraient ses phases et comment l'employer? Qu'en disent les accompagnateurs des personnes ayant des incapacités psychiques?

5.3- Le numérique : une boîte noire pour les accompagnateurs

Dans la deuxième partie de notre étude, nous avons interviewé des représentants des établissements de soutien aux personnes ayant des incapacités psychiques dans le domaine médico-social. Dans leur discours sur le numérique, tous ne l'associent pas à l'inclusion de ces personnes. Le numérique reste à l'écart, dissocié de tout ce qui est lié à la participation sociale des sujets. Pour eux, il est une sorte de « boîte noire » dans laquelle l'utilisateur peut faire tout, mais où il est aussi fort exposé au danger. Ils expriment leur méfiance de ses usages par

des personnes vulnérables. Quand certains d'entre eux parlent d'Internet, ils le décrivent comme un outil, un « bon outil », mais qui est en même temps « dangereux ».

Organisme 2 : « Internet c'est très bien, c'est un très bon outil, toujours pour la communication. Ça peut être très bien, ça peut être dangereux aussi, pour eux, parce que ce sont des personnes très fragiles, qui sont toujours, même stabilisées, ils sont toujours à la merci d'une rechute de décompensation. »

Organisme 4 : « Internet c'est un outil génial. Absolument génial. Ça fait une douzaine d'années que je travaille avec des personnes autistes, et évidemment il y a douze ans en France, on utilisait Internet mais pas aussi facilement et ça ne touchait pas autant de personnes. »

Organisme 7 : « C'est un excellent outil, c'est un formidable outil, c'est hors de question de critiquer en quoi que ce soit, critiquer au sens péjoratif hein, l'existence d'Internet, non non c'est comme pour nous tous, c'est un très très très bon outil, à la condition que ça reste un outil, et que ça reste à notre service, et qu'on ne soit pas dépendant de l'informatique hein et d'Internet. »

Pour d'autres, Internet permet l'ouverture, mais ils se méfient quand même de quelques conséquences de son usage, surtout la production d'une addiction :

Organisme 3 : « Moi, je crois que c'est bien. Parce que ça permet une ouverture quand même sur ce qui se passe autour de soi (...) cependant ça serait problématique, je pense. Si quelqu'un monopolisait trop un PC pour, il faut se méfier... il faut réglementer l'utilisation; pas devenir accro. »

Organisme 6 : « Internet ça peut être cruel pour les personnes qui sont un

peu fragiles, les *chats*, les choses comme ça... »

Quelques-uns se méfient du numérique décrivant la communication numérique comme « non humaine » :

Organisme 8 : « Oui de toute manière, parfois les gens échangent par mail de toute façon, ce n'est pas possible d'échanger, enfin ce n'est pas possible, ce n'est pas humain. Et puis on aura plus d'information en voyant la personne. »

Organisme 8 : « Ce n'est pas humain. On a besoin de ce contact. En fait, quand ils nous envoient un mail c'est pour nous demander une question, et puis on leur fixe systématiquement un rendez-vous. Par Internet non, ce n'est pas enfin, moi je ne pense pas comme ça, on est dans l'humain nous, on n'est pas dans la technique. »

Dans leurs actions et expériences, les accompagnateurs ne montrent pas des pratiques de maîtrise des outils numériques. Ni les réseaux sociaux numériques ni d'autres plateformes ne sont exploités pour des finalités collaborative ou professionnelle. Le numérique semble encore être méconnu auprès des services d'accompagnement des personnes ayant des incapacités psychiques au Havre.

Réduit à l'outil informatique ou au dispositif-support, le numérique limite le bénéfice potentiel de l'usager. Il doit être pensé comme un environnement à s'approprier pour que le sujet puisse reconquérir son estime de soi, trouver sa sociabilité et construire des projets collectifs portés par des groupes, des communautés, des associations, ou des entreprises. Le numérique n'est pas seulement un support ni un média, mais un environnement. Et sa dimension environnementale exige le développement des compétences créatives et réflexives, voire des innovations et l'acquisition d'une nouvelle culture qui est la culture numérique.

« Il me semble que le numérique est également un humanisme dans le

sens où il modifie nos rapports avec les textes, les supports institutionnels édifiés au XIX^e siècle (disciplines universitaires, droits d'auteur, propriété intellectuelle...) et le politique dans sa dimension démocratique (aspects collaboratifs, participatifs...) » (Doueïhi, 2013).

6. *Clubhouse* connecté pour une participation sociale en réseaux

Dans le cas de la communication pathologique, il existe un cercle vicieux que les participants ne peuvent briser tant que la communication ne devient pas elle-même objet, dans le sens de métacommuniquer. Pour cela, il faut que les participants à la communication se situent à l'extérieur du cercle, de la situation, pour la résoudre. Pourrait-on penser le numérique comme une voie qui favorise la métacommuniquer et comment ?

Dans l'approche de la réhabilitation psychosociale, l'idée fédératrice reste que ce qui soigne dans la psychose c'est avant tout le développement ou le rétablissement du lien social. Toutefois, une telle approche doit s'appuyer, à notre sens, sur le processus de réadaptation. Cette démarche permet, d'une part, le développement des capacités et du potentiel d'autonomie sociale de la personne ayant des incapacités psychiques, et, d'autre part, d'adapter son environnement si c'est nécessaire. Une réadaptation c'est :

« Un rééquilibrage de l'interaction pour tendre vers une reprise ou une modification des habitudes de vie valorisées, soit par une réduction ou une compensation des incapacités, une sollicitation accrue des capacités et des potentiels fonctionnels, une réorganisation identitaire, soit par des facilitateurs environnementaux » (Fougeyrollas, 2011, p. 21).

Ainsi, on suggère de diversifier les modèles de soutien et d'aide, les projets et les partenaires dans le cercle relationnel du sujet ayant des incapacités psychiques, afin que son projet de

vie soit construit sur mesure, en fonction de ses capacités et désirs, et qu'il puisse se réintégrer dans la ville et trouver sa place dans la société.

Penser à un modèle d'habitat et d'activité sociale et interactive pour la personne ayant des incapacités psychiques, c'est aussi développer un environnement inclusif et capacitant qui favorise la réalisation de sa pleine participation sociale. En conséquence, le numérique, peu investi et utilisé par le groupe observé au Havre, constitue à notre sens une piste d'innovation qui peut rassembler un nombre de partenaires des domaines public et privé. Une des idées innovatrices est de recevoir la population ayant une incapacité psychique dans un *clubhouse* pour travailler/construire ensemble l'inclusion.

L'idée du *clubhouse* n'est pas récente. Elle est conçue d'après l'expérience de *Fountain House* créé en 1948 à New York. Son modèle a influencé de façon significative l'élaboration des grands principes de la Réhabilitation Psychosociale. Au début des années 1940, des patients psychiatriques prenaient l'habitude de se réunir dans la ville de New York et s'organisaient en groupe d'entraide et de soutien. À l'aide des professionnels, ils ont trouvé une maison pour leurs activités et réunions, avec une cour et une fontaine d'eau. Connu sous le nom de *Fountain House*, c'est dans cette maison qu'on développerait un modèle social de réinsertion des personnes souffrant des troubles psychiques en opposition avec le modèle médical de l'époque. Aujourd'hui, *Fountain House* continue à exister et à fonctionner. Aider les membres à trouver et à garder des emplois dans la collectivité demeure un de ses objectifs principaux. Avec un réseau d'entreprises partenaires, il fournit à ses membres la formation professionnelle avec un accompagnement sur place.

Géré à la fois par des membres et des salariés, chaque sujet à l'intérieur du *clubhouse* dispose d'une tâche à effectuer pour se sentir utile et trouver de la motivation et de l'énergie : accueil, secrétariat, comptabilité, entretien des locaux, restauration, etc. Le travail collectif est

au sein des activités à réaliser. Les salariés du *clubhouse* ont pour objectif de motiver les membres et les accompagner dans leurs tâches. L'activité quotidienne d'un *clubhouse* s'appelle « journée de travail » et s'organise comme celle des entreprises, du lundi au vendredi. Le travail bénéficie exclusivement au *clubhouse* lui-même et les membres ne reçoivent aucune rémunération pour leur activité à l'intérieur. Quant à l'emploi de transition, il résulte des contrats de partenariat avec des entreprises ou des institutions publiques et est occupé à temps plein ou partiel pour une durée de trois mois à un an au maximum et il est rémunéré. Un cadre salarié du *clubhouse* dispose d'un accès au lieu de travail afin d'accompagner l'entreprise dans son embauche, tout en soutenant le membre qui débute (De Monttricher, 2012).

Pensant ce modèle « classique » du *clubhouse* en relation avec le numérique signifie le projeter dans un environnement de réseaux et d'activités collaboratives en ligne. Notre projet est issu de l'approche numérique culturelle et systémique qui comprend le numérique comme un environnement qui nous englobe et qu'on construit ensemble pour assurer la participation sociale en réseaux de différentes populations dont celle ayant des incapacités psychiques. Nous proposons de convertir le modèle de la résidence d'accueil spécialisé en *clubhouse* connecté en se basant sur trois points essentiels :

1. Introduire la culture numérique dans l'activité et la compétence de la personne ayant des incapacités psychiques;
2. créer des projets numériques pour favoriser sa métacommunication et pour développer des communs de la connaissance;
3. orienter des contributions numériques collaboratives pour archiver l'écriture digitale et en produire des projets mémoriaux utiles pour la population ayant des incapacités psychiques et sa fleur relationnelle.

Ce modèle social numérique que nous proposons met l'accent sur plusieurs axes de travail impératifs à l'ère du numérique pour l'inclusion de la personne ayant des incapacités psychiques. Or, le numérique renvoie aujourd'hui à

des systèmes de pensées et des modes de vie et ne peut pas être réduit à une technique ou un langage informatique, ni à un support ou un média. Cette transition de l'informatique, étant une science, au numérique, compris comme usages sociaux et culturels, devrait entraîner une réflexion pour comprendre et accompagner cette mutation majeure. « Une culture ne se limite jamais à des savoir-faire. Elle s'enracine dans une mémoire, une éthique et une politique » (Merzeau, 2014). Appréhender cette culture c'est vivre dans/avec le numérique, ce qui induit un apprentissage continu et une translittératie, une gouvernance et une organisation du savoir pour posséder le pouvoir d'agir et de construire une société pour tous avec le numérique.

6.1- Translittératie : éducation au numérique pour habiter l'environnement inclusif

À l'origine, la notion de translittératie renvoie à des travaux de recherche anglo-saxons, sur des thématiques larges qui regroupent les effets du numérique sur l'écriture et la lecture, les arts et les sciences. Elle est née et s'est développée aux États-Unis et en Grande-Bretagne. En France, on parle de la culture numérique pour désigner la *transliteracy* ou la *digital literacy*. Son approche est éducative et met l'accent sur l'appréhension de la notion en termes de cultures, d'hybridation et d'articulation entre les trois cultures de l'information (le média, l'info-documentaire et l'informatique), d'éducation et de formation à ces cultures.

Sur les réseaux numériques, on peut distinguer plusieurs littératies (Serres, 2012) :

- l'*information literacy* (la plus ancienne et la plus connue) qui contient également la *library literacy*;
- la *media literacy*, correspondant à notre éducation aux médias, et qui englobe plus ou moins la *critical literacy* (les compétences critiques);
- les *diverses literacies* correspondant à la culture informatique : le computer, le network ou l'*ICT* (Information and Communication Technologies) *literacy*;
- la *visual literacy*, pour la maîtrise de l'image et, au-delà, de la culture visuelle.



Le numérique a rendu le concept de média flou. Il a déstabilisé le support de l'écriture et de la lecture, liant le texte à un système d'information en nuage et à des logiques algorithmiques dans la classification, l'indexation et le calcul de la donnée.

Selon Louise Merzeau, la translittératie suppose trois dimensions majeures :

- le pouvoir de : développement individuel des compétences et des habilités personnelles (auto-confiance, auto-estime, sens d'efficacité...);
- le pouvoir avec : collectif, capacité à agir avec les autres, solidarité;
- le pouvoir sur : pouvoir politique, agir sur son environnement pour le transformer (Merzeau, 2014).

Le modèle que nous proposons prend en compte l'importance de l'accompagnement en coprésence et le processus éducationnel au numérique. Pour le réaliser, il est indispensable de mettre en place un partenariat entre la population ayant des incapacités psychiques, les établissements/services d'accompagnement, des organisations (privées et publiques) et des acteurs favorisant les usages numériques collaboratifs et créatifs et en faveur d'un Internet libre et décentralisé. L'éducation au numérique au sein du *clubhouse* se rapporte à une translittératie citoyenne, dont a besoin tout individu pour fonctionner activement et efficacement dans une société inclusive avec le numérique.

7. Pour un numérique inclusif

Le numérique induit des changements dans la culture de la participation. Les réseaux offrent des possibilités infinies de participation, de contribution et de collaboration et de partage. À notre sens, la participation sociale à l'ère du numérique ne peut pas se réduire à la satisfaction des besoins essentiels et des droits de la personne. Elle devrait répondre aussi à comment faire pour vivre dans le numérique et exige l'acquisition d'une translittératie pour investir l'information dans des projets mémoriaux et communs (sur des blogs comme *wordpress*,

sur des réseaux sociaux comme *storify*, sur des logiciels de rédaction collaborative comme *framapad*, etc.). C'est ce qu'on peut appeler la participation sociale en réseaux.

Le développement d'une littératie des communs doit favoriser la citoyenneté et les apprentissages en réseaux, socles de l'existence des communs. L'apprentissage de la création, du stockage, de l'archivage et de la mise en circulation de l'information, ainsi qu'une formation à la compréhension critique de notre environnement numérique sont primordiales pour vivre dans le numérique. Archiver des traces numériques pour mettre en visibilité des besoins et des droits pourrait aider la population ayant des incapacités psychiques à dépasser son isolement et à développer une présence numérique, un facteur capital pour habiter la ville.

8. Références

- ARNAUD, M., & MERZEAU, L. (2009). Introduction. Traçabilité et réseaux. *Hermès*, 53, 9-12.
- BACHIMONT, B. (2016). De l'éditorialisation à l'éditorialisation, *Séminaire Écritures numériques et éditorialisation*. Montréal, Canada : Université de Montréal.
- BACHIMONT, B. (2007). Nouvelles tendances applicatives. De l'indexation à l'éditorialisation. In Patrick, G., *L'indexation multimédia : descriptions et recherche automatiques*. Paris : Hermès sciences.
- BAKIS, H., & VIDAL, P. (2007). De la négation du territoire au géocyberespace : vers une approche intégrée de la relation entre Espace et TIC. In Brossaud, C., Reber, B. (dir.), *Nouvelles technologies cognitives et concepts des sciences humaines et sociales*. Paris : Éditions Hermes.
- BLUMER, H. (1966). Sociological implications of the thought of George Herbert Mead. *American journal of Sociology*. 71, 535-544.
- BATESON, G. (1977). *Vers une écologie de l'esprit*. Paris : Éditions du Seuil.
- BLUMER, H. (1986). *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*. London: University of California Press.
- BONICCO-DONATO, C. (2014). Le self dans la psychologie sociale de G. H. Mead. Filiation et descendance. *La théorie sociale de G. H. Mead : Études critiques et traductions inédites*. Lormont, Le bord de l'eau, 47-67.
- CHABIN, M.-A. (2012). L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 5, 26-30.

- CHABIN, M-A. (2007). *Archiver, et après?* Paris : Djakarta Éditions.
- CICOUREL, A. V. (2002). *Le raisonnement médical*. Paris : Seuil.
- COLLOC, J. (2015). Santé et Big Data : l'État et les individus, impuissants face aux pouvoirs des réseaux. *Espace politique*, 26(2).
- CORCUFF, PH. (2008). Aaron V. Cicourel : de l'ethnométhodologie au problème micro/macro en sciences sociales. *Sociologies*. Repéré à <http://sociologies.revues.org/2382>
- DARES ANALYSES (2013). *L'accès à l'emploi des personnes handicapées en 2011*. Repéré à <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-066.pdf>
- DE CERTEAU, M. (1994). *A Invenção do Cotidiano - 1 Artes de Fazer*. Rio de Janeiro: Editora Vozes.
- DE MONTRICHER, N. (2012). *L'émergence d'une nouvelle forme d'entraide : présentation du premier clubhouse français*. Repéré à <http://www.reseau-galaxie.fr/documentation/revuepluriels-561.pdf>
- DOUEIHI, M. (2013). *Qu'est-ce que le numérique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- DOUEIHI, M. (2013). *Sur l'humanisme numérique. Une analyse de Milad Doueïhi*. Repéré à <http://e-south.blog.lemonde.fr/2013/06/02/surhumanisme-numerique-une-analyse-de-milad-doueïhi-universite-de-laval-au-canada/>
- DOUEIHI, M. (2011). *Pour un humanisme numérique*. Paris : Éditions du Seuil.
- DOUEIHI, M. (2011). *La grande conversion numérique*. Paris : Éditions du Seuil.
- FOUGEYROLLAS, P. (2011). Conjuguer ouverture des possibles au temps de l'incertitude. *Revue Développement humain, handicap et changement social*, 19(1), 15-24.
- FOUGEYROLLAS, P. (2010). *La Funambule, le Fil et la Toile. Transformations Réciproques du Sens du handicap*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- FOUGEYROLLAS, P. (2005). Convergences et différences entre la CIF et le PPH, *Séminaire du Réseau partenarial francophone pour la formation et la recherche sur la CIF et le PPH*, 2 décembre 2005, Paris.
- FOUNTAIN HOUSE (2014). *Employment*. Repéré à <http://www.fountainhouse.org/content/employment>
- GALINON-MÉLÉNEC, B. (2011). *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*. Paris : CNRS Éditions.
- GARFINKEL, H. (1984). *Studies in Ethnomethodology*. Cambridge: Polity Press.
- GUILLAUD, H. (2013). Réseaux sociaux : notre passivité en question. Repéré à <http://www.internetactu.net/2013/09/25/reseaux-sociaux-notre-passivite-en-question/>
- GOFFMAN, E. (1968). *Asiles : Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- HAOUZIR, S., & BERNOUSSI, A. (2014). *Les Schizophrénies*. Paris : Armand Colin.
- JEANNERET, Y. (2013). Les chimères cartographiques sur l'Internet. Panoplie représentationnelle de la « traçabilité » sociale. In Galinon-Mélénec, B., *Traces numériques. De la production à l'interprétation*. Paris : CNRS Éditions.
- LE DEUFF, O. (2016). Les racines documentaires de la mise en commun : entre information et communication. *Inter CDI*, 261, 26-27.
- LIU, A. (2012). *Translittératies : le big bang de la lecture en ligne*. Repéré à <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-l-education-aux-cultures-de-l-information/translittératies-le-big-bang-de-la-lecture-en-ligne.html>
- MAGES N., & D'AMATO TH. (2016). *La Schizophrénie en clair*. Paris : Ellipses.
- MEAD, G. H. (1963). *L'esprit, le Soi et la Société*. Paris : Presses Universitaires de France.
- MERZEAU, L. (2016). De la communication aux communs. *Inter CDI*, 261, 29-30.
- MERZEAU, L. (2013). *Copier-coller : nouveaux enjeux*. Repéré à <http://stream.ac-creteil.fr/play2.php?vid=1972>
- MERZEAU, L. (2011). *Pour une médiologie de la mémoire*. Habilitation à diriger des recherches. France : Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- MERZEAU, L. (2010). La présence, plutôt que l'identité. *Documentaliste - Sciences de l'Information*, 47(1), 32-33.
- MERZEAU, L. (2009). Du signe à la trace : l'information sur mesure. *Hermès*, 53, 23-29.
- MILLE, A. (2013). De la trace à la connaissance à l'ère du Web. *Intellectica*, 59, 7-28.
- MILLE, A. (2013). Traces numériques et construction de sens. In Galinon-Mélénec, B., Zliti, S. (dir.), *Traces numériques : De la production à l'interprétation*. Paris : CNRS Éditions.
- MULOT, H., & CARBILLET, M. (2014). *Entretien avec Louise Merzeau : Culture numérique, média, communs et vivre ensemble*. Repéré à <https://www.docpourdocs.fr/spip.php?article546>
- MULOT, H. (2016). Les Communs de la connaissance, objet d'enseignement pour les professeurs documentalistes. *Inter CDI*, 261, 26-34.
- PICARD, J.-L. (2012). *Réhabilitation et Insertion professionnelle. Accompagner vers l'emploi... l'expérience bas-rhinoise du SIMOT*. Repéré à <http://www.reseaugalaxie.fr/documentation/revue-pluriels-561.pdf>
- ROGER, T. PÉDAUQUE (2006). *Le document à la lumière du numérique*. Caen : C & F éditions.



SABA AYON, H. (2016). The relationship with space in the digital era: a reinvention of the identity and the environment, *3rd International Conference on Corporate and Marketing Communication (ICCOMAC 2016)*. Jakarta : School of Communication in Catholic University of Indonesia-Atma Jaya.

SALAÜN, J.-M. (2007). La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information. *Études de communication*, 30, 13-23.

SAVOIRSCOM1. *Le manifeste de SavoirCom1*. Repéré à <https://www.savoirscom1.info/manifeste-savoirscom1/>

SERRES, A. (2012). *La translittératie en débat : regards croisés des cultures de l'information (infodoc, médias, informatique) et des disciplines*. Repéré à http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2012/09/Seminaire-GRCDI-2012_texte-A.Serres.pdf

SERRES, A. (2012). Repères sur la translittératie, *Séminaire GRCDI*, Rennes.

UNAFAM (2016). *Troubles psychiques : Vers une amélioration de la qualité de vie*. Repéré à <https://unafam.org/Colloque-Recherche-Unafam-Troubles.html>

UNAFAM (2008). *L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique*. Repéré à <http://www.unafam.org/L-accueil-et-l-accompagnement-des.html>.

VIDAL, PH. (2015). Tracer sa route, en toute intransparence numérique? *NETCOM Journal*, 29(1-2), 5-12.

VIDAL, PH., & MUS, M. (2009). Les TIC dans l'élaboration de la ville accessible : l'exemple des publics handicapés. *Flux*, 78, 34-48.

VITALI-ROSATI, M. (2015). Éditorialisation : état de la recherche. Repéré à <http://blog.sens-public.org/marcellovitallirosati/editorialisation-etat-de-la-recherche/>

WATZLAWICK, P., BEAVIN, J. H., & JACKSON, D. D. (1972). *Une logique de la communication*. Paris : Éditions du Seuil.

WINKIN, Y. (2001). *Anthropologie de la communication*. Paris : Éditions du Seuil.

ZRIBI, G., & SARFATY, J. (2008). *Handicapés mentaux et psychiques : Vers de nouveaux droits*. Rennes : École des Hautes Études en Santé Publique.